



Loi dite de Transition Energétique

Le 3 mars, jour du vote solennel au Sénat, Ensemble disons **NON** à un recul de 70 ans ! Tous dans l'action à 10h00 devant la Préfecture à Marseille !!!

Les sujets qui fâchent dans cette loi...

↳ Fortes incertitudes sur l'avenir de la distribution (ERDF/GRDF) avec sa possible reprise en main par les collectivités locales par la création de régies ou SEM (Sociétés d'Economies Mixtes) où la part publique ne serait plus que de 34 à 66 % !

↳ La privatisation des barrages hydro-électriques pour en faire des machines à faire de l'argent sur le dos des usagers et du personnel !

↳ L'absence du volet « gaz et de ses usages » dans la loi !

↳ La place du thermique à flamme !

↳ La fin de la péréquation tarifaire (même tarif partout sur le territoire)...

**Electriciens, Gaziers, actifs, inactifs,
vous êtes attachés à notre Statut et à notre outil industriel ?**

**Usagers,
vous voudriez que votre facture d'énergie cesse de grimper ?**

Alors, tous ensemble, combattons cette loi !

Le débat au Sénat est maintenant terminé. Il s'est déroulé du 10 au 20 février derniers. Les Fédérations CGT et FO font le constat que le texte sur la loi de « Transition Energétique pour une croissance verte » n'a que peu de rapport avec la réduction de CO² mais vise, en fait, à brader ce qu'il reste du Service Public de l'Energie !

Les 17 000 énergéticiens (dont 1000 de la région Paca Corse) présents à la manifestation de Paris organisée par la CGT et FO le 29 janvier dernier ont dénoncé cette loi de « transition électrique » et fait bouger le curseur, mais à l'issue de ce débat ils n'ont pas encore été suffisamment entendus, en partie à cause du boycott de nombreux médias...

A côté de cela, la facture de l'utilisateur est en passe de flamber pour assurer un maximum de profits, au travers de la CSPE et la CSPG, qui vont encore plus subventionner le renouvelable sans bénéfice pour l'utilisateur.

Dans ces conditions, la FNME CGT et la FNEM FO appellent à faire le 3 mars partout en France des rassemblements auprès des Préfectures en soutenant les initiatives organisées par leurs bases qui pourront avoir lieu dans les secteurs de la production, du transport et de la distribution.

En Ile de France les Fédérations CGT et FO appellent à un rassemblement au Sénat à 11h00.

Même le débat terminé au Sénat, il est encore possible de modifier le contenu de la loi avant son nouveau passage à l'Assemblée Nationale. Rappelons que la loi du CNE / CPE en 2006, pourtant validée à l'Assemblée Nationale, a été retirée sous la pression de la rue...

**Electriciens et Gaziers, actifs et inactifs, avec nos tee-shirts bleus,
Soyons nombreux pour porter nos légitimes revendications,
notamment la création d'un Pôle Public de l'Energie !
Appel à un arrêt de travail durant la matinée à minima.
Rendez-vous à 10h00 devant la Préfecture où une délégation sera reçue.**